Quelques mots sur les foires

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 13

PDF erstellt am: **11.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-178814

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quatrième année. N° 13. Samedi 24 février 1866.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Quelques mots sur les foires.

Il y en a et même beaucoup dans notre canton, de ces jours de fête pour les uns, de profond ennui pour les autres. Dans les localités où il existe des distractions d'un ordre plus relevé que celles que peuvent offrir les foires, celles-ci restent inaperçues ou du moins l'on ne s'en préoccupe que pour se féliciter de ce qu'elles sont passées; sauf, toutefois, les négociants, les aubergistes et enfin tous ceux qui ont intérêt à les voir se renouveler fréquemment. Mais, dans certains villages, voir même certaines petites villes, c'est un honneur que de pouvoir dire qu'on a une ou plusieurs foires chaque année. On s'en fait une gloire et l'on compte pour rien et même pour de l'agrément, les cris pitoyables poussés par les pauvres animaux que leurs maîtres inhumains laissent abandonnés, souvent jusque dans la soirée, sans leur accorder la moindre pitance; les gens affamés qui vous tombent dessus quand vous ne les attendiez nullement, et la notable provision de crotte que chacun d'eux apporte avec soi. — Pour notre part, nous voyons arriver les foires avec une vraie terreur, car, alors, il nous semble habiter tout-à-coup un pays qui n'est plus le nôtre; nous ne nous sentons plus chez nous, tant nous sommes envahis par une foule bruyante qui a l'air de dire : « Pour aujourd'hui cette ville et tout ici nous appartient. »

Les villageois ont un goût tout particulier pour hanter les foires; sans doute ce n'est point surprenant qu'on y aille par peu qu'on aie le moindre petit cochon à vendre ou acheter, mais combien de gens s'y rendent pour flâner et principalement pour boire du vin, surtout du dernier crû. Dans ces occasions on ne craint pas de tout quitter, même les ouvrages de campagne les plus pressants. Pour l'acquit de sa conscience, on travaille un moment le matin, puis on passe une blouse propre et l'on va faire un *tour* à la foire. Ce tour est parfois incommensurable! Les femmes ne cèdent point leur droit; elles arrivent avec des paniers grands ou petits, et si réellement rien d'important ne les oblige à cette course, elles prennent un de leurs enfants avec elles, afin de pouvoir dire comme justification : « je ne voulais pas venir, *mais* le petit m'a tellement *dévorée* qu'il a fallu me décider. » Du reste, c'est assez l'habitude au village de chercher à tenir en respect les enfants en leur promettant de les mener à la foire, qu'on fait miroiter à leurs yeux comme une apparition brillante et fantastique! Nous eûmes autrefois dans un de ces jours fortunés la visite d'une brave dame de village, escortée d'un jeune enfant qui paraissait souffrant, glacé, désolé même. Elle nous dit qu'il était malade depuis longtemps et que pendant tout l'hiver on lui avait fait avaler les remèdes les plus amers en lui promettant la foire au bout.

Une chose que nous remarquons depuis quelques années, et sur laquelle les autorités ont raison de veiller, c'est que les foires perdent tout-à-fait le cachet original qui les distinguait autrefois; on n'y voit presque plus ces empiriques qui vendaient de l'eau et des pommades merveilleuses, payées sans marchander par la foule crédule; plus de ces chanteurs de complaintes mélancoliques, qu'on achetait pour les redire ensuite tant bien que mal; plus de ces marchands, au costume bizarre, qui roulaient carrosse et appelaient les gens au son d'une musique bruyante, pour leur offrir des crayons, du savon à détacher ou autres bagatelles. La poésie s'en va, pour ne laisser que la froide prose; les foires ne sont plus que des marchés au bétail où l'on traite de grosses affaires. C'est à peine s'il reste quelques galants villageois qui suivent les jeunes filles pour leur payer des caramels, ou de bons hommes en pain d'épices, ornés d'un plumet rouge, et probablement, avant peu, ce dernier reste des anciens temps disparaîtra encore... tout s'en va.

S.

Jacob-Louis-Gabriel Reymond,

ou l'insurrection des *Bourla-papay*.

V.

Le lendemain de l'arrivée des insurgés dans les plaines de St-Sulpice, dimanche, 9 mai, leur camp fut un lieu de réjouissances où se rendirent un grand nombre de personnes de Lausanne, de Morges et des villages voisins.

Ce camp fut appelé le *camp des Gamaches*, à cause des larges guêtres de toile fixées au genou, que le paysan portait dans ses travaux.

Pendant que la troupe de Reymond stationnait à St-Sulpice, d'autres attroupements formés à la Côte et dans les districts d'Orbe, de Grandson, d'Echallens et d'Yverdon, continuaient à détruire les archives. A la date du 8, on écrivait d'Yverdon :

« Aujourd'hui, à 3 heures du matin, une colonne de